

chances de trouver des débouchés pour cette organisation industrielle qui a pris un grand essor. Dans quelle proportion la production du Canada est-elle tributaire des marchés étrangers. On nous a déjà dit que les Etats-Unis consommaient toute leur production, à 7 p. 100 près environ. On nous a également déclaré que le Canada devait exporter près de 40 p. 100 de sa production, car autrement nos travailleurs chômeraient et connaîtraient les épreuves et les tribulations qui accompagnent la production de marchandises qu'on ne peut ni consommer ni vendre.

J'imagine que le ministre sera en mesure de dire à la Chambre quelle proportion de sa production le Canada doit exporter pour maintenir l'embauchage intégral ou presque intégral au pays. Tout d'abord, où doit-on trouver les débouchés qui justifient l'expansion considérable de nos établissements industriels? Ensuite, où doit-on trouver les débouchés qui justifient la construction de maisons dans les grands centres du Canada pour les travailleurs de l'industrie? Ces travailleurs, pour subsister, sont obligés de compter sur la découverte de ces débouchés qui peuvent absorber une partie de la production canadienne, fruit de leurs labeurs. J'espère que le ministre, dont les connaissances et l'expérience sont vastes, répondra parfaitement à cette question.

Le pays semble s'engager dans la voie d'accords internationaux qui gênent notre commerce. Je m'explique. Il a connu autrefois le régime des marchés protégés. Nous lui devons la prospérité qui découlait de notre activité industrielle. Je veux parler de la préférence dont nous jouissions sur plusieurs marchés par suite du tarif de préférence britannique. Les avantages d'un tel régime étaient si importants que des étrangers avertis ont affecté de vastes capitaux à l'établissement d'usines au Canada, dans l'espoir de profiter de cette situation.

Cette époque est révolue: le Canada a dû adopter les mesures législatives qu'applique la Commission de contrôle du change étranger et qui refusent aux étrangers qui ont construit des usines au Canada en vue de bénéficier de nos marchés protégés, le droit d'exporter leur argent dans leurs pays. Cela démontre qu'on ne considère pas ces placements aussi sûrs qu'il y a quelques années.

De plus, le Canada a conclu, à Genève, des accords tendant à abaisser nos droits douaniers sur un certain nombre de denrées que fabriquent nos rivaux sur les marchés du monde, en particulier les Etats-Unis. Vu le régime administratif qu'elle possède maintenant, la Grande-Bretagne n'est pas un concurrent sérieux, car le coût de la vie y est très élevé

[M. Hackett.]

et ses prix, sous un tel régime, ont tellement monté qu'elle n'est plus capable de soutenir avec succès, sur les marchés du monde, la concurrence d'un bon nombre d'autres nations.

Il semble donc qu'un programme de logement à long terme doit viser à donner à nos gens des maisons où ils pourront habiter, quand viendront à manquer les marchés en question. Comment pouvons-nous espérer bénéficier des marchés étrangers? L'Europe est en faillite et si nous souffrons de l'inflation, c'est pour une bonne part, à mon sens, parce que nous fabriquons des produits que nous lui envoyons. On peut défendre cette politique du simple point de vue humanitaire, mais du point de vue économique c'est un désastre pour nous, car nous ne recevons rien en échange de ce que nous expédions, de sorte qu'on ne peut plus trouver les produits aptes à satisfaire les désirs de la population, et que les prix de ceux qui restent montent sans cesse. Il s'ensuit une hausse générale des prix.

En outre, sous le régime du plan Marshall, auquel le Canada participe, nous envoyons à l'Europe, non seulement des biens de consommation, mais des biens de production destinés précisément à l'aménagement de fabriques dont la production concurrencera la nôtre. Je n'ai pas qualité pour discuter la question du logement jusque dans ses moindres détails, et connais fort peu, je l'avoue, le prix des canalisations souterraines, des bardeaux, du ciment et d'autres matériaux entrant dans la construction d'une maison; cependant, je me permet de mettre en doute la sagesse d'un programme qui favorise la concentration de la population dans les grandes villes, où elle devra mourir de faim à moins que nous retrouvions des marchés étrangers. Je ferai remarquer au ministre qu'il serait sage de viser à trouver les logements aux gens plus près des terres où est possible ce qu'on appelle dédaigneusement l'exploitation de fermes assurant tout juste la subsistance. Permettez-moi de vous rappeler, monsieur l'Orateur, que les neuf dixièmes peut-être de la population du globe tirent leur subsistance de petites fermes. Le Gouvernement ne devrait pas négliger le rapport qui existe entre l'homme et le sol dont il obtient aujourd'hui de quoi se loger et se vêtir.

Je sais bien qu'en un moment où les logements sont si rares et où, ainsi qu'on l'a indiqué à maintes reprises en cette enceinte, cette rareté d'habitations peut, dans les grands centres, susciter des souffrances, de la gêne, peut-être même favoriser la maladie et le crime, on est mal venu de critiquer un pro-